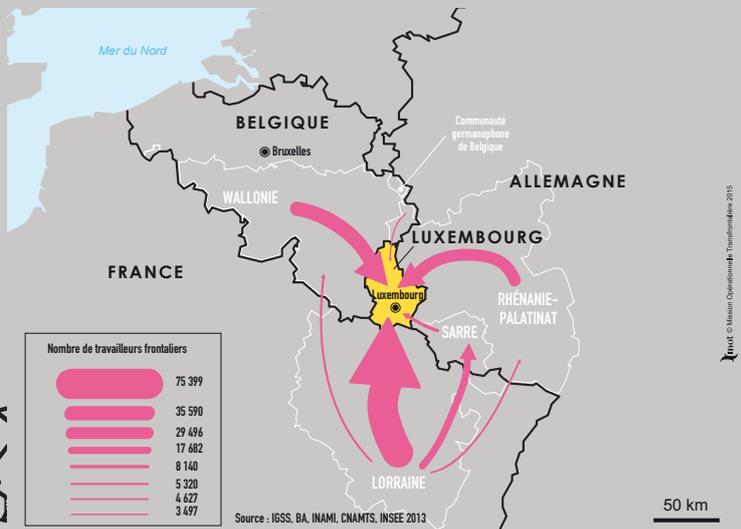


Les flux domicile-travail sur l'agglomération transfrontalière de Bâle



Les flux domicile-travail - Frontières du Luxembourg

Dans cette hypothèse, le développement économique territorial doit faire l'objet d'un traitement transfrontalier :

- en simplifiant, il s'agit de penser le développement économique sur un territoire partagé entre deux États, nécessitant une coordination des acteurs du développement économique, publics et privés, dans deux systèmes juridiques, administratifs, fiscaux différents.

OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES TRANSFRONTALIÈRES

Dans le contexte transfrontalier, les différentiels de fiscalité, de salaires, de taux de chômage, de prix, la diversité linguistique, administrative, culturelle, ... sont autant d'opportunités ou de contraintes, selon l'angle considéré.

Ménages et entreprises tirent profit de ces différentiels dans leur choix d'implantation et de recours aux marchés (consommation, immobilier, travail, ...). La maîtrise par la population ou par les entreprises de deux langues, de deux cultures, de deux environnements administratifs, ... constitue un atout pour ouvrir leur horizon, non seulement au territoire transfrontalier, mais de façon plus large à l'ensemble des pays concernés, voire au niveau européen ou global.

Les entreprises, comme les territoires sont en concurrence, au sein même des espaces nationaux et encore plus en contexte transfrontalier. Les autorités publiques, quant à elles, agissent le plus souvent dans un cadre national, dans leurs démarches de développement économique.

Mais en participant à l'espace européen (Union européenne, ou États tiers ayant des accords avec elle), les États ont choisi de coopérer.

Dans les territoires transfrontaliers, l'enjeu est d'exploiter conjointement le capital territorial commun.

Les acteurs publics et privés se trouvent donc dans un jeu complexe entre concurrence et coopération de part et d'autre de la frontière. Considérer un territoire comme transfrontalier, c'est l'occasion de profiter des avantages présents des deux côtés de la frontière pour en faciliter le développement économique; souvent perçue comme périphérique dans un contexte national, une zone frontalière qui devient partie intégrante d'un territoire transfrontalier peut promouvoir les avantages des deux parties nationales. À l'intérieur se développe ce phénomène de « co-pétition », alliance des mots coopération et compétition, utilisé pour indiquer que la concurrence existe toujours, mais que de nouvelles synergies peuvent être trouvées par la coopération, au bénéfice du développement de l'ensemble du territoire transfrontalier.

DEUX LOGIQUES POUR COOPÉRER: LA COMPLÉMENTARITÉ ET L'ÉCONOMIE D'ÉCHELLE⁸

Quand deux ou trois systèmes correspondant à autant d'États se rencontrent sur une frontière, il y a la possibilité pour les entreprises de faire jouer la complémentarité, et de « prendre ce qui est le mieux » dans chaque système national.

Ce qui semble à première vue être une difficulté constitue aussi une opportunité: les entreprises peuvent tirer profit des différences en choisissant le système adapté à leur besoin (une entreprise localise ses fonctions tertiaires d'un côté de la frontière et ses fonctions logistiques de l'autre côté), ou encore en exploitant le potentiel multiculturel ou multilingue du territoire; il en est de même pour les ménages, qui peuvent jouer comme consommateurs sur les deux tableaux en termes de résidence, de travail, de consommation.

⁸ Ou pour parler comme le géographe Jacques Levy: l'urbanité comme combinaison de la diversité et de la densité; voir J.Levy et M.Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003.